

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiacongo.com

N° 4136 - JEUDI 2 DÉCEMBRE 2021

EST DE LA RDC

Les Fardc à l'assaut des positions des ADF

Les Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) mènent depuis quelques jours des opérations de fouille et de contrôle des zones sous contrôle des Forces démocratiques alliées (ADF) avec l'appui de l'armée ougandaise qui met à contribution sa lourde artillerie militaire.

Rappelons que cette opération bénéficie du soutien des députés nationaux qui, au cours de la plénière du 30 novembre autorisant la 13e prorogation de l'état de siège dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, avaient appuyé la mutualisation des forces armées de l'Ouganda et de la RDC pour traquer les ADF et d'autres forces négatives actives dans la région.

Page 4



Des éléments des Fardc au front

ACTION HUMANITAIRE

La Comaco vient en aide à la prison de Bandundu



Des membres de la communauté musulmane Ahmadiyya à la prison de Bandundu
En collaboration avec l'Organisation non gouvernementale Hu-

manity first, la Communauté musulmane Ahmadiyya (Comaco) vient de secourir, fin novembre, des pensionnaires de la prison centrale du cinquantenaire de Bandundu, en leur apportant des vivres.

Plus de 280 prisonniers ont, en effet, bénéficié de ce geste. A cette occasion, le représentant légal de cette communauté leur a rappelé qu'ils doivent profiter de cette incarcération en vue de changer leur comportement pour ne plus tomber dans les fautes qui les ont emmenés en prison.

Page 4

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

Gentiny Ngobila sensibilise les Kinois



Dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre la pandémie du VIH/sida, le numéro un de la capitale congolaise a lancé un message spécifique aux Kinois. « J'en appelle donc à tout un chacun, à un renforcement de la prise de conscience sur le fait que le VIH/sida reste une réalité », a-t-il indiqué.

Le gouverneur de la ville de Kinshasa a appelé à l'implication de la population pour accélérer la riposte contre le VIH/sida, dans le cadre de l'initiative « Les villes s'engagent » parce que, a-t-il dit, « les grandes villes du monde portent une grande part du fardeau mondial de l'épidémie du VIH ».

Page 2

LIVRE

La couverture médiatique des conflits en RDC inspire Pierre N'sana

Professeur à l'Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication à Kinshasa, Pierre N'Sana Bituntu a récemment publié l'ouvrage « Médias et conflits armés en RDC :

des journalistes en danger, le journalisme en chantier ».

L'ouvrage a été porté sur les fonts baptismaux au Centre pour l'étude d'action sociale. Il s'agit d'un bouquin de 326 pages

dans lequel l'auteur observe les pratiques journalistiques pendant les conflits armés entre les Fardc et la rébellion du M23, dans la province du Nord-Kivu.

Page 4

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

Gentiny Ngobila sensibilise les Kinois

Le gouverneur de la ville de Kinshasa a appelé à l'implication de la population pour accélérer la riposte contre le VIH/sida, dans le cadre de l'initiative « Les villes s'engagent ».

Le numéro un de la capitale congolaise, dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre la pandémie du VIH/sida, a lancé un message spécifique aux Kinois. « *Aujourd'hui, je vais vous parler du VIH/sida... J'en appelle donc à tout un chacun, à un renforcement de la prise de conscience sur le fait que le VIH/sida reste une réalité* », a-t-il indiqué.

La ville de Kinshasa, a rappelé le gouverneur, a souscrit depuis 2014 à un engagement international dénommé « *Les villes s'engagent* », parce que les grandes villes du monde portent une grande part du fardeau mondial de l'épidémie du VHI. Mais, pour en finir, il faut plus de leadership politique, de partenariat ainsi que d'investissement pour l'atteinte des objectifs de la cascade 90-90-90, en vue de mettre fin à l'épidémie de VIH d'ici à l'horizon 2030.

Pour lutter contre cette épidémie, en effet, le Gentiny Ngobila a appelé tous les Kinois à se protéger et à protéger la communauté. « *Kinoises et Kinois, la connaissance de votre statut sérologique est nécessaire. Je vous encourage*

au dépistage du VHI, à la fréquentation des services de prévention pour le traitement ainsi que le laboratoire pour suivre la suppression de la charge virale afin de garantir le succès pour vaincre l'épidémie à VIH d'ici à l'horizon 2030 », a-t-il souligné.

Le chef de l'exécutif provincial de Kinshasa a ainsi mis un accent particulier sur la population-clé qui constitue le moteur de l'épidémie à VIH/sida. Il s'agit, selon lui, des professionnels de sexe, des usagers des drogues injectables, des jeunes, des adolescents ainsi que des hommes en uniforme.

Le gouverneur a, par ailleurs, exhorté à éviter la stigmatisation et la discrimination à l'égard des personnes vivant avec le VIH/sida. Car, a-t-il fait savoir, ils ont plus besoin du soutien de tout le monde.

La Journée mondiale de lutte contre le sida est consacrée à la sensibilisation de la pandémie du sida. Elle est organisée chaque année le 1er décembre afin de sensibiliser à l'importance d'apporter un soutien aux personnes vivant avec cette maladie et de rendre hommage à ceux et celles qui ont per-



Le gouverneur Gentiny Ngobila

du la vie à cause d'elle.

Dans le cadre de l'initiative « *Les villes s'engagent* », il est dit que mettre fin à l'épidémie de sida à l'horizon 2030 ne peut être réalisable que si les grandes villes du monde agissent immédiatement et avec détermination pour accélérer leur riposte au sida d'ici à l'année 2020. A en croire cette initiative, la réussite dépend des villes, qui doivent investir en amont et intensifier le

rythme de la fourniture des services de prise en charge du VIH, en particulier le déploiement du traitement antirétroviral. Et, lors de la Journée mondiale de la lutte contre le sida 2014, des maires et d'autres dirigeants municipaux du monde entier se sont joints à des représentants de la société civile et d'organisations internationales pour lancer la Déclaration de Paris « *Mettre fin à l'épidémie de*

sida : les villes s'engagent » et se sont engagés à atteindre les objectifs « *90-90-90* » d'ici 2020. Ces objectifs d'accélération de la réponse au sida, notent-on, appellent également à la réduction du nombre de nouvelles infections adultes par le VIH à moins de 500 000 personnes par an dans le monde ainsi qu'à l'élimination de la stigmatisation et de la discrimination liées au VIH.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)
PAO
Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

HAUT-LOMAMI

Le gouverneur soutient la campagne de vulgarisation de la Pnat

La délégation venue de Kinshasa avec à sa tête le directeur Baidon Ngoy Kitwa du Secrétariat général à l'Aménagement du territoire a été reçue, le 1er décembre, par le gouverneur par intérim de la province du Haut Lomami, Kabamba Wabatame, pour lui présenter les civilités.

Le gouverneur du Haut-Lomami, Kabamba Wabatame, a échangé avec le Pr Baidon Ngoy Kitwa sur l'organisation de l'atelier de vulgarisation de la Politique nationale de l'aménagement du territoire (Pnat) dont les travaux débutent ce 2 décembre, dans la commune de Kamina. Accordant une place de choix au secteur de l'Aménagement du territoire dans sa province, le gouverneur a donné son accord de principe pour l'organisation de l'atelier de vulgarisation et de mise en œuvre de la Pnat. Il a promis, par ailleurs, d'apporter tout son appui à la réussite de cet atelier. Au sortir de cet entretien, le chef de la délégation venue de Kinshasa a expliqué : *"La mission qui nous conduit à Kamina c'est la vulgarisation de la Pnat. Il y a une réforme ambitieuse de*



La délégation de Kinshasa reçue par le gouverneur Wabatame

l'aménagement du territoire pour nous aider à organiser notre espace physique. La Pnat définit la vision que nous avons de l'espace physique congolais. C'est dans ce cadre que nous venons,

d'une part, vulgariser cet outil et, d'autre part, expliquer le concept aménagement du territoire qui est méconnu ... " De son côté, le ministre provincial de l'Aménagement du

territoire du Haut-Lomami, Jules Nkulu Nsenga, a salué cette initiative, exprimant sa satisfaction pour l'organisation de cet atelier qui aidera les participants à mieux comprendre l'importance de

l'aménagement du territoire. Il y est prévu, en effet, plusieurs exposés, notamment le concept aménagement du territoire, l'économie de la Pnat, l'état des lieux de la division provinciale de l'aménagement du territoire dans la province du Haut-Lomami. Notons que cet atelier s'inscrit dans le cadre de la campagne de vulgarisation de la Pnat lancée le 29 novembre, à Lubumbashi, par le ministre de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo. Ce dernier poursuit son séjour dans l'espace grand Katanga pour susciter l'implication de tous les acteurs provinciaux dans la mise œuvre de cet important outil en vue d'assurer une gestion rationnelle et efficace de l'espace physique congolais.

Blandine Lusimana

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Un combat mené pour la bonne gestion du sol

Le ministre d'État, ministre de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, poursuit son périple dans l'espace Grand Katanga en vue de la vulgarisation et de la mise en œuvre de la politique nationale de son secteur.

Après Lubumbashi, Me Guy Loando a conduit, le 1er décembre, la délégation d'experts qui l'accompagnent à Kolwezi, ville de la province du Lualaba, pour impliquer tous les acteurs dans la gestion et l'exploitation du sol dans cette partie du pays. Parlant de la Politique nationale d'administration du territoire, il a souligné que ce document comprend sept axes, notamment la promotion des grandes infrastructures structurantes et intégratrices du territoire ; la recherche d'une redistribution rationnelle et équitable sur le territoire national des équipements et des services sociaux de base ; le renforcement de l'armature urbaine et des pôles de compétitivité et d'intégration économique ; le développement et l'aménagement agro-ru-

ral et le renforcement des complémentarités villes-campagnes. À cela s'ajoutent la durabilité environnementale et résilience face aux changements climatiques ; la planification, optimisation des affectations et arbitrage des usages des terres ; l'amélioration des cadres juridique et institutionnel de l'aménagement du territoire. Le ministre provincial de l'Intérieur, représentant le gouverneur, a estimé que cette démarche que mène le ministre d'État est une opportunité qui va véritablement conduire le Lualaba à s'ouvrir à l'agriculture et au tourisme. Il croit également que cette politique est une réponse tant attendue pour résoudre les difficultés relatives à la gestion et à l'exploitation opposant forestiers, fonciers et mi-



Guy Loando lançant la campagne de vulgarisation de la Pnat

niers. Se faisant, Deodat Kapend a indiqué que ces assises sont d'une importance capitale et a appelé les Lualabais à s'en approprier en vue d'une utilisation rationnelle et harmonieuse des terres. Pour lui, la présence du ministre

d'Etat au Lualaba est une preuve suffisante de la volonté du gouvernement de gérer efficacement les espaces physiques de cette province. Il convient de rappeler que cette activité de vulgarisation intervient

après celle lancée dans les villes de Kisangani dans la Tshopo, Buta dans le Bas-Uélé et Gbadolite dans le Nord-Ubangi, Kinshasa et Lubumbashi dans le Haut-Katanga.

.B.L.

EST DE LA RDC

Les Fardc à l’assaut des positions des ADF

Les Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) mènent depuis quelques jours des opérations de fouille et de contrôle des zones sous contrôle des Forces démocratiques alliées (ADF) avec l'appui de l'armée ougandaise.

C'est officiel. Depuis le 30 novembre, les Fardc sont sur la sellette, menant des opérations pour éradiquer les terroristes des ADF. Il ressort d'un communiqué de presse de la haute hiérarchie des Fardc que celles-ci sont actives depuis quelques heures au front, principalement à Kambi Ya Juwa, dans l'axe nord du secteur opérationnel Sukola I Grand-Nord réputé être l'un des bastions des ADF. En attendant que le bilan de cette opération ne soit porté à la connaissance de l'opinion, la même source a confirmé la participation de l'armée ougandaise à cette opération militaire. En effet, indique-t-on, les Forces de défense du peuple ougandais ont participé à cette opération militaire conjointe de manière efficace via leur lourde artillerie qui a été mise à contribution. A en croire la même source, les Forces spéciales congolaises, appuyées par les unités spéciales ougandaises, vont mener des opérations de fouille et de contrôle de zone pour nettoyer et sécuriser les positions des ADF touchées par les frappes de la matinée du 30 novembre. Il est à noter que cette opération militaire aura bénéficié du soutien des députés nationaux qui, au cours de la plénière du 30 novembre autorisant la 13e prorogation de l'état de siège dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, avaient appuyé la mutualisation des forces armées de l'Ouganda et de la RDC pour traquer les ADF et d'autres forces négatives actives dans la région. Pour eux, une telle approche vaut la peine pour plus d'efficacité dans la traque des ADF car, soutiennent-ils, « avant l'état de siège est égal à pendant l'état de siège ». Ils ont, de ce fait, autorisé le gouvernement à poursuivre les opérations militaires de rétablissement de la paix, en synergie avec les forces loyalistes ougandaises.

Alain Diasso

ACTION HUMANITAIRE

La Comaco vient en aide à la prison de Bandundu

En collaboration avec l'Organisation non gouvernementale (ONG) Humanity first, la Communauté musulmane Ahmadiyya (Comaco) vient de secourir, fin novembre, des pensionnaires de la prison centrale du cinquantenaire de Bandundu, en leur apportant des vivres.



Des membres de la communauté musulmane Ahmadiyya à la prison de Bandundu

Plus de 280 prisonniers ont bénéficié du geste de la Comaco. A cette occasion, le représentant légal de cette communauté en République démocratique du Congo, l'Amir Jama'at Khalid Mahmood, leur a prodigué quelques conseils. Il leur a rappelé qu'ils doivent profiter de cette incarcération en vue de changer leur comportement pour ne plus tomber dans les fautes qui les ont emmenés en prison. « Si vous êtes ici, c'est pour corriger certaines erreurs que vous avez commises. Vous n'êtes pas comme des chevaux. Mais vous êtes des hommes », a-t-il dit. "Vous devez reconnaître vos fautes et vous serez libérés après avoir épuré votre peine", leur a-t-il conseillé. Réagissant à ce geste, le directeur de la prison centrale

du cinquantenaire a remercié le représentant légal de la Comaco et les Ahmadis pour leur générosité à toujours venir en aide à ces prisonniers. Rappelons que ce n'est pas la première fois que la Comaco vole au secours des prisonniers dans l'ex-Bandundu. Pendant les fêtes musulmanes, surtout celles qui marquent la fin du carême, cette communauté a l'habitude de partager le repas et autres produits de première nécessité avec les prisonniers et les nécessiteux sans tenir compte de religion ou de race. Soutenue pas son ONG Humanity first, la Comaco affirme répondre ainsi aux recommandations faites par le prophète de l'Islam, Mahomet.

Lucien Dianzenza

LIVRE

La couverture médiatique des conflits en RDC inspire Pierre N'sana

Professeur à l'Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication (Ifasic) à Kinshasa, Pierre N'Sana Bitentu a récemment publié l'ouvrage « Médias et conflits armés en RDC : des journalistes en danger, le journalisme en chantier ».

L'ouvrage de Pierre N'Sana Bitentu a été porté sur les fonts baptismaux au Centre pour l'étude d'action sociale (Cepas), dans la commune de Gombe, à Kinshasa, en présence du ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya; de celui des Affaires sociales et éditeur du journal "Le Potentiel", Modeste Mutinga; du président de l'Union nationale de la presse congolaise (Unpc), Gaby Kuba; des professeurs de l'Ifasic et d'autres personnalités publiques. C'est Modeste Mutinga qui a baptisé l'essai. Il s'agit d'un bouquin de 326 pages publié aux Editions LHarmattan dans lequel l'auteur observe les pratiques journalistiques pendant les conflits armés entre les Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) et la rébellion du Mouvement du 23 mars (M23), dans la province du Nord-Kivu. Le Pr Pierre N'Sana a examiné le traitement de la communication des belligérants par les journalistes des médias locaux et étrangers.

L'ouvrage...

Présentant l'oeuvre, le Pr Madimba Kadima Nzuji, docteur en droit international économique et spécialiste des intégrations régionales, a vanté sa qualité rédactionnelle. « La soumission de la rédaction aux intérêts et opinions des actionnaires a induit une limitation de la parole aux sources d'information politiquement compatibles, tandis que l'insuffisance des moyens de production a réduit leur nombre à celles qui ont été financièrement et logistiquement accessibles », a-t-il dit, ressortant une phrase "délicieuse" de l'auteur. La première partie du livre, a-t-il souligné, éclaire le lecteur sur les concepts, l'évolution de la radio et la guerre du M23, alors que la deuxième partie démontre que le récit médiatique radiophonique de la guerre du M23 est un récit négocié. Quant à la troisième partie, elle se focalise sur la partie du titre « journalistes en danger, journalisme en chantier ». Et le Pr Madimba Kadima Nzuji de souligner que dans le livre, « on parle de guerre, de journalisme, du M23... En d'autres termes, ... de l'exercice de la profession de journaliste dans une zone de guerre. Les acteurs de ce drame sont la popula-

tion, les journalistes et les belligérants (Fardc et M23) ». Il fait remarquer qu'il s'agit du récit des événements tragiques de la guerre. L'ouvrage « démontre l'importance du récit dans la construction du collectif. Pour être plus précis, le récit médiatique concourt à la construction de la démocratie », explique-t-il. Après une appréhension philosophique du livre, Madimba Kadima Nzuji conclut sa présentation avec ces mots : « La vérité est que ce livre nous montre que le métier de journaliste est une leçon de courage. Ce sont des êtres professionnels dotés d'un sens que le commun n'a pas : celui d'affronter les obstacles pour nous délivrer la vérité ».

L'auteur...

Auteur du livre, le Pr Pierre N'sana a déclaré à la presse : « Nous avons essayé de voir comment est-ce que les pressions exercées sur les journalistes, lorsqu'ils sont engagés dans la couverture des conflits armés, impactent ou non sur leur travail de tous les jours ». Docteur en information et communication de l'Université libre de Bruxelles (ULB), Pierre N'sana fait partie du corps professoral de l'Ifasic. Chercheur, ses travaux portent sur l'étude des pratiques journalistiques et des identités professionnelles en RDC dans les Grands Lacs africains. Au début de sa carrière scientifique, il a fait partie des unités pédagogiques et méthodologiques de l'information radiotélévisée, de nouveaux médias et sociétés dirigées par deux éminences grises, les Prs Jean-Claude Matumweni et Jean-Christien Ekambo. Pierre N'sana a effectué des recherches à l'Université Stendhal II de Grenoble, en France, entre 2006 et 2009, découvrant le mode de fonctionnement des laboratoires universitaires d'Europe. Par la publication des résultats de ces recherches, il a accédé au rang de chef de travaux en 2010, avant d'entreprendre une formation doctorale à l'ULB sous la direction de Marie-Soleil Frère, pour obtenir son doctorat en 2019. Consultant, il a contribué au renforcement des capacités des journalistes, des médias et des organisations professionnelles au pays.

Martin Engimo

COVID 19

L'OCDE exhorte à accélérer la vaccination

La priorité économique, c'est le vaccin : l'OCDE a exhorté mercredi les Etats à accélérer le rythme dans la distribution des doses.

«La souche Omicron ajoute davantage d'incertitude à celle déjà à l'oeuvre, ce qui pourrait représenter une menace pour la reprise», a affirmé Laurence Boone, la cheffe économiste de l'organisation internationale, au cours d'une conférence de presse. Dans les conclusions de ses perspectives économiques intermédiaires, l'Organisation de coopération et de développement économiques affirme que la priorité demeure de s'assurer que les vaccins sont produits et distribués le plus rapidement possible à travers le monde, y compris les doses de rappel. «Ce serait une grosse erreur que de penser que le travail est presque terminé», a pointé la cheffe économiste, ajoutant que «les nouvelles sur le variant Omicron sont sans doute un rappel de cet échec irréfléchi». Les pays développés du G20 ont dépensé 10.000 milliards de dollars pour protéger leur économie pendant la crise alors que vacciner la planète ne coûterait que 50 milliards, a-t-elle

remarqué. Interrogée sur le nouvel appel du président américain Joe Biden à lever les brevets sur les sérums anti-Covid pour doper la fabrication de vaccins dans le monde, elle a semblé en désaccord, répondant qu'il s'agissait davantage de problèmes de logistique dans la distribution des vaccins, que d'une production insuffisante. Bien qu'elles ne prennent pas en considération les derniers développements autour du variant Omicron, dont le niveau de virulence est encore incertain, les prévisions de croissance mondiale de l'OCDE pour 2021 ont été revues en légère baisse de 0,1 point à 5,6%, en comparaison avec les précédentes prévisions de septembre.

La prévision de progression de l'activité l'an prochain reste en revanche inchangée, à 4,5%. Selon les analystes d'Oxford Economics, ce nouveau variant pourrait coûter entre 0,25 point de croissance l'an

prochain, s'il s'avère relativement inoffensif, et plus de 2 points, si une large partie de la population mondiale devait à nouveau se confiner. Sur l'inflation, l'OCDE anticipe un pic d'ici la fin du premier trimestre prochain dans la majorité des pays avancés et émergents, un recul graduel. Une partie des difficultés d'approvisionnement devrait se dissiper dès la fin d'année. Mais dans le sillage de la reprise cette année, des déséquilibres frappants sont apparus, souligne l'organisation, entre pays développés d'un côté et pays émergents et en développement. Ces écarts sont le reflet des inégalités dans les systèmes de santé, les politiques publiques, les pénuries de travailleurs, et une inflation «plus durable qu'anticipé». L'institution invite les banquiers centraux à «dire clairement dans quelle mesure des chiffres d'inflation supérieurs à leurs objectifs seront tolérés» dans le cadre de leur politique sur les taux d'intérêt.

D'après AFP

ACCÈS À L'EAU EN AFRIQUE

Les gouvernements exhortés à mettre sur pied une politique efficace

Dans l'idée d'encourager les chefs d'Etat et responsables africains à trouver des stratégies pouvant leur permettre d'accélérer la sécurité de l'eau, son assainissement et son accès facile, les ministres et experts en charge des questions de l'eau se sont réunis, le 30 novembre, en Namibie.

La conférence s'est déroulée par vidéoconférence et a été organisée par la Commission de l'Union africaine en partenariat avec le gouvernement de la République de Namibie. Elle a permis aux participants d'échanger de front sur les épineux problèmes liés à l'eau en Afrique. Parmi lesquels l'accès difficile, l'assainissement et le manque d'hygiène qui est un élément nécessaire pour la santé de la population. « Notre conférence a été une plate-forme de dialogue et d'échanges de connaissances. Car, elle a connu la participation d'environ trois mille personnes. L'objectif principal était de faire avancer l'agenda de l'eau et de l'assainissement en Afrique », ont précisé les organisateurs. Pour les participants, les Etats doivent rehausser le profil de la responsabilité sociale et de la transparence. Tout en tenant compte de la vitalité des femmes et des jeunes en tant qu'agents de la planification et de la mise en œuvre de l'agenda de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène en Afrique. Pour ce faire, il est impératif de développer les capacités en ressources humaines, pour une prestation de services durable. Ainsi, au plan des finances, les gouvernements et le secteur privé ont intérêt à augmenter considérablement les investissements dans des services et des infrastructures d'eau et d'assainissement résilients au climat. Au terme de leurs débats, les conférenciers ont reconnu que le soutien continu des banques de développement et des partenaires est un catalyseur essentiel. Outre cela, les gouvernements doivent aussi renouveler leur engagement de 2003, notamment celui d'allouer au moins 5 % des budgets à l'eau et à l'assainissement et établir des allocations budgétaires du secteur public d'un minimum de 0,5% du produit intérieur brut pour les programmes d'assainissement et d'hygiène. « Nous appelons les Etats à mettre en place une politique efficace pour promouvoir la gouvernance en eau et renforcer les politiques environnementales, juridiques, institutionnelles et réglementaires au plan de la gestion de l'eau et le respect des principes d'inclusion sociale universelle et d'équité », ont-ils conclu.

Rock Ngassakys



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Organisation de la première Session du Comité National de Pilotage du Projet de Développement Intégré des Chaînes de Valeurs Agricoles au Congo (PRODIVAC)



Brazzaville, le 30 novembre 2021 – L'Unité de Coordination du Projet de développement intégré des chaînes de valeurs agricoles au Congo (UCP-PRODIVAC) organise sa 1ère session du Comité national de pilotage, ce vendredi 03 décembre 2021, dans la salle de conférence de l'ACERAC, à Brazzaville, sous la présidence du Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie, du Plan, des Statistiques, et de l'Intégration régionale, Vice-Gouverneur de la Banque Africaine de Développement (BAD) en République du Congo.

Un seul point est inscrit à l'ordre du jour, à savoir : examen et approbation du Projet de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2022 du PRODIVAC dont les activités découlent des quatre composantes du projet, à savoir : Composante A (Développement des compétences et de l'entrepreneuriat agricole); Composante B (Amélioration de la productivité et de la résilience des chaînes de valeur); Composante C (Développement institutionnel et dialogue public-privé); et Composante D (Coordination et Gestion du projet).

Ainsi, les membres du Comité national de pilotage devront se prononcer sur plusieurs activités dont les principales sont : Appui à la structuration et à la professionnalisation des organisations et plateformes des chaînes de valeur; Amélioration de l'employabilité des jeunes; Renforcement de l'Autonomisation

économique des femmes; Mise en place d'un mécanisme financier d'appui aux micro, petites et moyennes entreprises agricoles; Mise en place du fonds d'innovation pour l'appui des initiatives des jeunes; Diffusion des innovations et des technologies climato-intelligentes adossées au manioc, maïs, aviculture et pisciculture; Agroforesterie et développement des infrastructures structurantes; Amélioration du climat des affaires.

Ce PTBA qui donne un aperçu de l'ensemble des activités qui seront menées au cours de l'année 2022, permettra en même temps à l'UCP-PRODIVAC d'entamer sa première année d'exécution des dites activités.

Conformément au document du projet, le Comité national de pilotage, qui se réunira au moins deux fois par an, a pour mandat: « (i) d'examiner et d'approuver les plans de travail et budgets annuels préparés par le projet; (ii) d'examiner les rapports d'avancement semestriels, annuels, de revue à mi-parcours et d'achèvement du projet; (iii) de s'assurer de la cohérence des activités des programmes/projets avec les programmes et stratégies sectoriels des Ministères concernés par le projet; (iv) d'examiner les progrès accomplis dans le cadre de la réalisation des objectifs des projets; (v) de faciliter la coordination des activités des projets entre les différentes

entités impliquées dans la mise en œuvre; et (vi) d'analyser les risques et obstacles dans la mise en œuvre et de formuler les orientations nécessaires pour assurer l'atteinte des résultats escomptés ». Cette session sera présidée par le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie, du Plan, des statistiques, et de l'intégration régionale Vice-Gouverneur de la Banque Africaine de Développement (BAD) en République du Congo, en présence notamment d'autres représentants des ministères concernés par le projet, à savoir, les ministères en charge de l'Agriculture, de l'industrie, des Petites et Moyennes entreprises, l'Economie forestière, de l'Enseignement technique et de l'Emploi, des Affaires sociales, de la Santé, de la Jeunesse, et de la Femme. Sans oublier les représentants du secteur privé et de la société civile retenus comme membres de ce Comité national de pilotage.

La première session du Comité national de pilotage du PRODIVAC intervient après l'atelier de lancement du projet qui s'est tenu du 8 au 9 octobre 2021, à Djambala, chef-lieu du Département des Plateaux.

Contact :

Hugues KOUDIMBILA
Tél : 05 564 50 40 / 06 615 58 53
Email : koudimbilahugues@gmail.com

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE VIH-SIDA

L'ACBEF encourage une sexualité responsable des élèves

Le conseiller de l'Association congolaise pour le bien-être familial (ACBEF) antenne de Brazzaville, Mycoeur Bakissi, a motivé, le 1er décembre, des milliers de collégiens et lycéens à devenir des acteurs d'une sexualité responsable à la faveur de la commémoration de la Journée mondiale de lutte contre le VIH- sida.

Durant trois jours de sensibilisation dans les milieux scolaires, l'ACBEF va œuvrer pour préserver les jeunes contre les pandémies du VIH-sida et de la coronavirus afin de réduire la transmission de ces maladies et les encourager au dépistage. Cette campagne permet également de s'interroger sur les discriminations envers les porteurs du VIH et de lutter contre l'ignorance et les fausses croyances, qui sont souvent sources de conduites à risques, d'attitudes discriminatoires et de situations d'exclusion. En effet, la prévention du VIH-sida fait partie des programmes de biologie de collèges et lycées au Congo. Et l'enseignant est astreint à transmettre des connaissances scientifiques pour amener l'élève à l'adoption volontaire de certains comportements. Ce qui le conduit à assurer un rôle d'acteur de prévention et à avoir une sexualité qui soit égalitaire, en cohérence avec ses valeurs et respectueuse de soi et de l'autre. Une sexualité responsable réfère à la capacité de prendre



Des membres volontaire de l'ACBEF sensibilisant dans une salle de classeAdiac

des décisions éclairées en matière de protection pour soi et pour l'autre. « Les jeunes et parents ne doivent pas se décourager car il est nécessaire pour nous de rappeler qu'au-delà de la covid-19, le VIH-sida est encore là. Donc, il nous faut plus de communication. Nous encourageons un dépistage volontaire dans les différents centres. L'éducation à la sexualité est mise en œuvre dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et tend à développer les compétences sociales et civiques.

Elle permet de faire réfléchir sur le respect de soi, des autres, la prise de risques, le sens de la responsabilité collective, individuelle et la solidarité», a indiqué Mycoeur Bakissi. Accompagnée de plusieurs jeunes relais communautaires, la campagne amorcée par l'ACBEF permettra également aux relais communautaires d'argumenter sur le thème la Journée mondiale de lutte contre le VIH-sida : « Mettre fin aux inégalités. Mettre fin au sida. Mettre fin aux pandémies », ainsi que sur le thème

national : « La santé pour tous, le traitement pour tous ». Dans les écoles publiques et privées de Brazzaville, l'organisation associative informera les jeunes sur les méfaits de mauvaises pratiques sexuelles, l'importance de l'usage du préservatif ainsi que sur les connaissances générales du VIH-sida. L'ACBEF encourage également les jeunes collégiens et lycéens à s'engager à faire zéro grossesse précoce en milieu scolaire. « Nous voyons les préservatifs utilisés partout dans les rues comme dans les poubelles.

Il est aussi normal que nos jeunes élèves soient de temps à autre informés des méfaits de la pandémie du VIH-sida », a argumenté Désiré Joachin Nganga, inspecteur dans une école privée de Brazzaville. Signalons que les progrès thérapeutiques ont révolutionné la vie des patients du VIH-sida et les trithérapies permettent d'avoir une charge virale faible, voire indétectable et la campagne de l'ACBEF s'accompagnera de la distribution de plusieurs centaines de préservatifs.

Fortuné Ibara

EDUCATION À LA SEXUALITÉ

Des apprenants édifiés sur les dangers des MST

L'association Arche congolaise pour le développement social (ACDS) et ses partenaires de la société civile ont lancé, le 30 novembre, au lycée Savorgnan-de-Brazza, la campagne de sensibilisation des jeunes à l'éducation sexuelle, notamment les maladies sexuellement transmissibles (MST).



Devant un public jeune et mixte évoluant au lycée Savorgnan-de-Brazza, les orateurs ont exposé les conséquences néfastes d'une sexualité non contrôlée. Ils ont, en effet, mis en exergue les moyens de prévention, les pistes de traitement ainsi que les actes qui entraînent les jeunes à contracter les maladies et infections sexuellement transmissibles. Pendant plus d'une heure et de manière pédagogique, les membres de l'ACDS ont échangé avec les élèves sur la vie sexuelle des jeunes dans la cité et en milieu scolaire. « Lors de cet échange, nous avons expliqué aux enfants

les conséquences du VIH/ sida et autres IST. Nous poursuivrons la même opération dans d'autres établissements », a indiqué Celsa Vital Ngassaki Ndongo, président de l'ACDS. Il a ajouté que l'occasion a été toute indiquée puisque leur activité s'est déroulée la veille de la Journée mondiale de lutte contre le sida. Après la séance, les participants à cette session de partage ont promis de mettre en œuvre les conseils reçus afin de bien orienter leur avenir. « Nous avons beaucoup appris. Parfois, nous faisons certaines choses pour

Les participants à la session d'échangeAdiac satisfaire nos désirs charnels sans savoir que cela peut nuire définitivement à notre vie. Merci beaucoup pour ces conseils. Le sexe est bien mais l'abstinence est mieux, surtout lorsque nous sommes encore à l'école », a expliqué une participante. Notons que cette activité s'est tenue dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la convention sur les droits de l'enfant et les 75 ans de l'Unicef. Elle a été organisée en partenariat avec cette institution internationale.

Rude Ngoma

DÉPARTEMENT DU POOL

Deux écoles de Mayama réhabilitées et équipées



Remise des tables-bancs et des bâtiments réhabilités

L'école primaire de Nkorogo et le collège d'enseignement général de Mbiemo, dans le district de Mayama, ont été réhabilités par Prince Bahamboula, membre de la Force montante congolaise, jeunesse du Parti congolais du travail, natif de ce district. Il a, par ailleurs, doté les deux établissements scolaires de 320 tables-bancs, du matériel de bureau et des kits sportifs. « Ce geste modeste et symbolique est une contribution pour garantir l'éducation de qualité à tous les enfants de Mayama », a fait savoir le donateur, Prince Bahamboula, qui a lui-même fait les études primaires et une partie du collège dans les deux établissements qu'il a réhabilités et équipés. Elèves, parents d'élèves, sages et plusieurs autres personnalités ont salué le geste qui améliore les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des enseignants au sein de l'école primaire de Nkorogô et le collège de Mbiemo.

Rominique Makaya

ÉNERGIE

Le Congo va lancer son Plan directeur de développement des projets gaziers

Le nouveau Master plan du gaz de la République du Congo a été présenté, le 30 novembre, au cours du Forum business énergie en Afrique centrale. Le plus important projet gazier qui est en quête des partenaires a déjà reçu le soutien de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) et du Groupe AOGC (Africa oil and gaz corporation).

Le Congo dispose d'environ 13 TCF de ressource, soit 338 milliards de mètres cubes, et 6 TCF (156 milliards de mètres cubes) de réserve en gaz. Le volume de la découverte, d'après les études officielles, est suffisant pour lancer le Plan directeur de développement des projets gaziers et l'actualisation de la réglementation, notamment du Code du gaz. L'élaboration du master plan du gaz est en phase de finition, à en croire Cyriaque Etroubeka, le chef du projet gaz à la SNPC. Plusieurs départements sont impliqués dans la conception du futur projet, dont le ministère des Hydrocarbures, le ministère des Finances et du Budget, le ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique, ainsi que les ministères des Zones économiques spéciales (ZES) et de l'Environnement. Le programme de cinq à dix ans recouvre pas moins de quatre projets majeurs, a expliqué l'un des intervenants, entre autres, la régénération de l'électricité pour pouvoir alimenter les ZES ; la fabrication

des pavés; le projet de production des fertilisants et des engrains agricoles à base du gaz. Les autorités congolaises tentent de séduire les partenaires financiers (banquiers et pétroliers) autour du master plan, tandis qu'un premier projet de production de gaz naturel liquéfié sera lancé dès la fin de ce mois de décembre. *« Le projet de l'État va contribuer à la diversification économique. C'est le plus important projet de valorisation des produits du gaz. Il a retenu la liquéfaction du gaz comme l'un des grands projets exports. Mieux, l'initiative va aider le Congo à aller vers la transition énergétique, pour les énergies renouvelables en remplacement des énergies polluantes »*, a appuyé Cyriaque Etroubeka. La première édition du forum business energy Cémac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), organisée à Brazzaville, a permis aux compagnies pétrolières et gazières congo-



Les travaux d'un panel sur la coopérationAdiac

laises de nouer des relations avec des partenaires évoluant au sein de la sous-région. L'événement se veut un haut lieu de rassemblement des acteurs-clés du secteur des énergies, en vue de susciter les investissements locaux et étrangers en faveur du gaz, du pétrole et de l'énergie. Créé au Congo depuis 2003 sur toute la chaîne de l'industrie pétrolière à travers ses cinq filiales, le

Groupe AOGC promet d'accompagner le projet master plan du gaz du gouvernement. L'unique groupe pétrolier congolais laisse entrevoir d'aller à la conquête du marché sous-régional et international. Selon le directeur général du Groupe AOGC, Jean Christophe Da Silva, ce nouveau plan directeur permettra à sa compagnie de renforcer son expérience d'opérateur sur le champ de la Pointe indienne situé à

Pointe-Noire, par le forage de nouveaux puits, ainsi que par l'installation des nouvelles centrales à gaz. *« L'AOGC s'inscrit tout à fait dans cette vision du master plan du gaz, dans la mesure où le groupe intervient dans le forage, la prospection et la production des hydrocarbures (...) Nos champs pétroliers de la Pointe indienne sont également des champs gaziers, ce sont des réserves de gaz qui doivent être valorisées à travers la production de l'électricité, via une centrale à gaz, pour pallier le déficit énergétique dans notre pays et en zone Cémac »*, a indiqué Jean Christophe Da Silva. Il faut souligner qu'à l'issue de la première édition du forum business energy, les participants ont appelé à l'ouverture du dialogue entre les États membres de la Cémac (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad), entre l'État et les compagnies du secteur de l'énergie, à l'amélioration du climat des affaires...

Fiacre Kombo

REVENDEICATIONS SOCIALES

Les retraités de la CRFpourront relancer leur sit-in au Palais des congrès

Les pensionnés de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) pourront renouveler leur sit-in illimité au Palais des congrès, si jamais le gouvernement ne trouve une réponse urgente à leurs revendications. Le collectif des syndicats des retraités l'a souligné, le 30 novembre à Brazzaville, à la Commission économie et finances (Ecofin) de l'Assemblée nationale. Malgré les assurances qu'ils ont eues de la part du chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, et du président du Sénat, Pierre Ngolo, les retraités de la CRF ont tenu à croiser la chambre basse du Parlement pour exposer leurs doléances. Ils ont souligné à la commission Ecofin que depuis 2016, le rythme de paiement de leurs pensions de retraite a changé. Ce qui fait qu'ils accusent à ce jour trente-huit mois d'arriérés de pensions. Dans la loi de finances 2022, ils espéraient une ligne de crédit conséquente leur permettant de retrouver le calendrier initial de paie mais hélas ! Pour cette année, le gouvernement n'a prévu que 49 milliards FCFA à cet effet, contre plus de 130 milliards de la masse annuelle. Une somme qu'ils estiment maigre, car selon eux, elle ne représente à peine que quatre mois de pension à payer dans l'année. Ils se sont donc rapprochés de l'Assemblée nationale, garante de l'autorité budgétaire, pour espérer des ajustements à leur profit dans ladite loi de finances en examen. Entre-temps, les retraités menacent de renouveler leur avis de sit-in intermittent au siège du Parlement, si jamais le gouvernement ne trouve une solution idoine et définitive à leurs revendications sociales. *« Nous sommes venus vous dire, vous qui votez les lois de la République, de trouver une issue à notre situation. Faute de quoi, nous viendrons assiéger ici, le Parlement, où vous travaillez »*, a prévenu Eugène Bakoula, le porte-parole des syndicats des pensionnés de la CRF. Ayant recueilli leurs doléances, le président de la commission Ecofin de la chambre basse du Parlement a déclaré : *« Nos compatriotes admis à la retraite sont venus nous présenter leurs doléances. Nous avons résolu de travailler techniquement et politiquement afin qu'une réponse durable soit trouvée à la question de paiement des pensions de nos aînés admis à la retraite. L'affaire sera débattue avant tout à la Commission économie et finances, avant d'ouvrir des débats avec le ministre des Finances, pour qu'un ajustement soit porté dans la loi de finances 2022 en examen. Cette solution sera présentée à l'ensemble des députés lors de la séance plénière qui se tiendra avant le 20 décembre »*, a rassuré Maurice Mavoungou, président de la commission Ecofin de l'Assemblée nationale.

Firmin Oyé

TÉLÉPHONIE MOBILE

« 123 », un service client difficilement accessible

Mauvaise expérience utilisateur, manque d'écoute, qualité service client et réseau en baisse, des coups de gueule à l'endroit de l'opérateur de téléphonie mobile ne cessent de se multiplier.

Les sujets de griefs sont nombreux. De plus en plus, les abonnés se plaignent du "vol" ou encore de la perte régulière de leurs crédits de consommation, de la cherté et des offres fantaisistes des forfaits internet. Un autre drame des abonnés, c'est d'être prélevés pour des services auxquels ils n'ont pas souscrit. *« Nous avons une longue liste de plaintes et retours sans changements, promesses de changements de votre part. Un client régulier qui se plaint, apporte graphes et autres données techniques sans jamais avoir satisfaction »*, se plaint Yannick, un usager sur la page tweeter de l'opérateur. Le plus difficile, selon bon nombre d'usagers, c'est de ne pas pouvoir joindre le service client. Lorsqu'ils tentent de joindre le fameux 123, l'attente est interminable. Il revient de façon récurrente que certains problèmes qui requièrent une assistance technique mettent des jours, voire des semaines, pour être traités, faute d'un call center toujours injoignable. Ce qui cause d'énormes désagréments aux personnes concernées, surtout quand elles utilisent ces services dans le cadre de leurs activités et des situations urgentes. Ce n'est pas tout. Les services Mobile money sont aussi décriés. Dans

les plaintes de plusieurs abonnés, les arnaques et tentatives d'escroquerie figurent au premier plan. Plusieurs stratagèmes sont utilisés par des hackers pour extorquer de l'argent aux abonnés. Ce sont des personnes qui se font passer pour des opérateurs, prétextant quelquefois des opérations de maintenance ou des promotions. Autre problème, une autre abonnée témoigne avoir reçu un transfert par erreur. Le souci est que l'argent a été retiré par la maison de téléphonie (sûrement après avoir été prévenue par l'agent qui a effectué le transfert) ensuite son compte a

« Nous avons une longue liste de plaintes et retours sans changements, promesses de changements de votre part. Un client régulier qui se plaint, apporte graphes et autres données techniques sans jamais avoir satisfaction »

été bloqué à son insu. Elle appréhende très mal cette opération faite sur son compte sans son avis. Le comble, c'est qu'alors qu'elle n'est pas fautive dans l'affaire, c'est lui qui devra se rendre obligatoirement dans une agence pour le déblocage de son compte. Quand on sait que cela peut prendre quelquefois beaucoup de temps à faire la queue, elle pense que la compagnie de téléphonie mobile aurait pu lui épargner ce supplice. D'ailleurs, cela suscite une question : puisque l'argent a été retiré du compte de cette jeune dame sans son avis, n'était-il pas juste que son compte soit débloqué sans qu'elle ait à se rendre dans une agence ? Il serait judicieux que l'opérateur élabore une procédure commune qui permettra de régler ce genre de situation en toute transparence et équité. Plusieurs autres problèmes sont soulevés. Certains abonnés se sentent, par exemple, harceler par le flow de SMS qu'ils reçoivent chaque jour.

Que fait l'opérateur ? Il dit multiplier des offres pour que le client soit écouté et son problème résolu. Les explications techniques sont quelques fois apportées, mais insatisfaisantes selon les clients. Durlly Emilia Gankama

BILILI

BD

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA BD DU CONGO

6^{ème} EDITION

WaouHHh

CELEBRONS

LA BANDE DESSINEE D'ICI et D'AILLEURS

30 NOV.

AU

04 DEC.

20

21

DEDICACES - BATTLE BD - MASTERCLASS - CONCOURS BD - EXPOSITIONS BD

CONCOURS COSPLAY - SALON DES EDITEURS - EXPOSITIONS - VENTES

CONFERENCES-DEBATS

INSTITUT FRANCAIS BRAZZAVILLE, CONGO...

EN DIRECT SUR LES RESEAUX SOCIAUX

ragec

AFD

CANAL+

WOW BD

Le CITO international de la bande dessinée et de l'image

BD 20-21

franc

CANAL

OLYMPIA

PEFACO HOTEL MAYA MAYA

butterfly

LOUNGO

EUROPEAN UNION

Ethiopian Airlines

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VOX TV

MTN

RCI

CAMPUS FRANCE

MUCODEC

AFRICA

100.3 FM

AIRFRANCE

33° JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

Tenir compte de la covid-19 dans la riposte au VIH

La pandémie de covid-19 accroît le fardeau du VIH en augmentant le risque de décès chez les personnes séropositives, a fait savoir le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, dans la déclaration du gouvernement à l’occasion de la 33e Journée mondiale de lutte contre le Sida, le 1er décembre, à Brazzaville.

« La faible proportion de la population vaccinée contre la covid-19 implique la nécessité de tenir compte de cette co-infection dans la riposte nationale au sida », a déclaré le ministre de la Santé et de la Population, même si le dépistage et la prise en charge des séropositifs continue de se faire conformément au quatrième axe stratégique du Plan national de développement sanitaire 2018-2022. Cette année, le thème national de célébration de cette journée mondiale est : « Mettre fin aux inégalités. Mettre fin au sida. Mettre fin aux pandémies ». Les statistiques de l’Onusida, rapportées par le ministre Gilbert Mokoki, concernant le Congo, indiquent qu’en 2020, il y avait 110 000 personnes vivant avec le VIH dont 100 000 adultes de 15 à 49 ans, 6 1000 décès et un taux de létalité de 5,5%. La prévalence annuelle étant de 3,3%. Par ailleurs, chez les femmes, l’on note un maintien sur la durée de la féminisation de



Le ministre de la Santé faisant la déclaration sur la Journée mondiale de lutte contre le sida

« La faible proportion de la population vaccinée contre la covid-19 implique la nécessité de tenir compte de cette co-infection dans la riposte nationale au sida »

l’épidémie. Entre 2019 et 20220, en effet, une légère hausse du nombre de nouvelles infections à VIH a été observée passant de 9 700 sujets à 11 000 dont 8 000 adultes et 2 000 enfants.

Sous traitement rétroviral

27 371 personnes vivant avec le VIH sont sous traitement rétroviral dont 1380 enfants de moins de 15 ans et 25 991 adultes au dessus de cet âge. « Malgré ces efforts, il reste encore de nombreux défis à relever, notamment celui de la stigmatisation et de la discrimination, auxquels sont confrontées les personnes vivant avec le VIH », a fait savoir le ministre de la Santé et de la Population. Le ministre Gilbert Mokoki a annoncé une campagne de sensibilisation couplée au dépistage du VIH dénommée « Décembre rouge » qui se fera principalement sous forme de caravane le long du corridor routier de Brazzaville à Impfondo, dans le département de la Likouala.

Rominique Makaya

Environ 300 000 enfants infectés en 2020

A l’occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, le Fonds des Nations unies pour l’enfance (Unicef) a publié, le 1er décembre, un rapport dans lequel il a alerté sur l’augmentation du nombre de cas enregistrés l’an dernier.

« Quelques cent vingt mille enfants sont décédés de causes liées au sida durant la même période, soit un enfant toutes les cinq minutes », a alerté l’Unicef, la veille de la Journée mondiale de lutte contre le sida, relevant que « la persistance de la pandémie de covid-19 aggrave les inégalités qui marquent depuis longtemps l’épidémie de VIH ». En outre, l’Unicef a signalé que deux enfants sur cinq vivant avec le VIH dans le monde ne connaissent pas leur statut sérologique et à peine plus de la moitié des enfants séropositifs reçoivent un traitement antirétroviral. « L’épidémie de VIH entre dans sa cinquième décennie au moment où sévit une pandémie mondiale qui a saturé les systèmes de santé et restreint l’accès à des services vitaux. Dans le même temps, l’augmen-

tation de la pauvreté, des problèmes de santé mentale et de la maltraitance accroît le risque d’infection chez les enfants et les femmes », a déclaré, dans un communiqué, la directrice générale de l’Unicef, Henrietta Fore. Selon le dernier rapport mondial sur le VIH et le sida, intitulé « Aperçu mondial de l’épidémie », l’Afrique subsaharienne représentait 89 % des nouveaux cas d’infections pédiatriques au VIH en 2020. En outre, la région compte près de 88 % des décès d’enfants liés au sida. Malgré les progrès accomplis au cours des dix dernières années dans la lutte contre le VIH et le sida, des enfants et des adolescents de toutes les régions continuent d’être laissés de côté, déplore le rapport. Près de 150 000 enfants âgés de 0 à 9 ans ont été nouvellement infectés par le VIH,

portant à plus d’un million le nombre total d’enfants séropositifs au sein de ce groupe d’âge, selon l’Unicef. Le même nombre de nouvelles infections a été constaté chez les adolescents âgés de 10 à 19 ans, portant leur total à 1,75 million de séropositifs. Par contre, le taux annuel de nouvelles infections parmi les adolescents a diminué de 41 % depuis 2010 en Afrique de l’est et australe, alors qu’au Moyen-Orient et en Afrique du nord, les infections ont augmenté de 4 % durant la même période. « À moins d’intensifier les efforts pour remédier aux inégalités qui marquent l’épidémie de VIH, aujourd’hui exacerbées par la Covid-19, le nombre d’enfants séropositifs risque d’augmenter, ainsi que le nombre de ceux qui perdront leur combat face au sida », a ajouté Henrietta Fore.

70% de dépistage du VIH chez les enfants avec la covid-19

Par ailleurs, le taux de couverture des traitements antirétroviraux chez les enfants reste loin derrière celui des femmes enceintes (85 %) et des adultes (74 %) à l’échelle mondiale. C’est en Asie du sud qu’il est le plus élevé (>95 %), suivie par le Moyen-Orient et l’Afrique du nord (77 %), l’Asie de l’est et le Pacifique (59 %), l’Afrique de l’est et australe (57 %), l’Amérique latine et les Caraïbes (51 %) et l’Afrique de l’ouest et centrale (36 %). Plus globalement, le rapport souligne que dans de nombreux pays, les services de lutte contre le VIH ont été considérablement perturbés au début de l’année 2020 en raison de la covid-19. Dans les pays durement touchés, les tests de dépistage

du VIH chez les enfants ont augmenté de 50 % à 70 % et la mise en place de nouveaux traitements chez les enfants de moins de 14 ans est passé de 25 % à 50 %. Selon l’Unicef, les confinements ont contribué à « la hausse des taux d’infection en raison des flambées de violence liée au genre, de l’accès limité aux soins de suivi et des ruptures de stock des produits de base ». Plusieurs pays ont également connu une importante diminution du nombre d’accouchements au sein de structures de santé, de tests de dépistage du VIH chez les mères et de mises en place de traitements antirétroviraux. Un exemple extrême est celui de l’Asie du sud, où le nombre de femmes enceintes sous traitement antirétroviral a chuté radicalement de 71 % à 56 % en 2020.

Yvette Reine Nzaba

AFRICAN OPEN DE JUDO

Les Congolais n'ont pas démérité à Yaoundé et à Dakar

Aucune médaille pour les judokas congolais ayant participé aux « African Open de judo » à Yaoundé, au Cameroun, et à Dakar, au Sénégal. Ils retiennent toutefois du positif dans leurs prestations que les cinquièmes places occupées après deux échecs lors du block final de bronze.

La délégation congolaise, composée de sept personnes dont quatre officiels et trois athlètes, a été conduite par Marien Ikama qui se considère, en dépit de la mise en place des nouvelles instances fédérales par le Comité national olympique et sportif congolais, comme président de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées. African Open de judo Yaoundé s'est déroulé du 5 au 8 novembre. Dix pays africains dont le Congo ont pris part à cette compétition au cours de laquelle, Franckel Jospin Kamizélé (3e catégorie des moins de 73 kg) qui découvrait pour la première fois la haute compétition, a perdu son premier combat par un Hansoku-Make face à son adversaire camerounais. Quant à Rudel Ikama Nzuzi (2e catégorie des moins 66kg), il a fait une bonne entame en dominant son adversaire par Ippon, avant de perdre son prochain combat contre

un capitaine camerounais expérimenté. Qualifié pour le block final de bronze, le Congolais n'a pas pu rééditer l'exploit de son premier combat, se contentant de la 5e place. L'Open de Dakar s'est, quant à lui, déroulé du 12 au 15 novembre. Il a mis aux prises quatre-vingt seize athlètes venus de dix-sept pays africains. Le Congo a été représenté par le judoka de la diaspora congolaise de France, Régis Octave Gambi, 4e catégorie. Ce judoka des -90Kg, après repêchage, a battu son adversaire malien par Ippon, avant de perdre sa finale de bronze et occupé aussi la 5e place. « Notre bilan est largement positif puisque l'objectif est atteint. Celui de participer en toute indépendance à toutes les compétitions africaines ainsi que la plus convoitée de France. C'est ce même élan que nous pensons conserver puisque les jeunes athlètes ont déjà ac-



quis de l'expérience durant toute l'année. Notre projection de 2022, c'est glaner des médailles lors des prochaines éditions. Toutefois, la formation de nos cadres locaux et internationaux

reste au cœur de notre programme. Pour cela, je remercie l'Union africaine de Judo et la Fédération internationale de Judo qui continuent à mettre de l'ordre dans la promotion

Marien Ikama Ngouabi remettant les diplômes du judo dans le monde », s'est exprimé Marien Ngouabi Ikama, lequel a remis des diplômes au champion des moins de 81 kg au Cameroun et à celui des moins de 48 kg au Sénégal.

James Golden Eloué

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

L'AS Otohô assure le minimum

L'AS Otohô a pris une légère option sur Gor Mahia du Kenya en s'imposant 1-0, le 28 septembre, au stade Alphonse-Massamba-Débat, en match aller du tour de cadrage.

Le résultat obtenu symbolise toutes les difficultés des clubs congolais à mieux gérer les doubles confrontations cette saison, surtout les rencontres à domicile. A défaut de faire le plein de confiance à domicile, l'AS Otohô ne retiendra de positif que sa courte victoire. Et pourtant, le représentant congolais resté en lice n'est pas à l'abri d'un éventuel retournement de situation, le 5 décembre, à l'extérieur, lors de la manche décisive au cours de laquelle le vainqueur gagnera son ticket pour disputer la phase de poules de la Coupe africaine de la Confédération. Ce résultat est la conséquence logique des deux visages présentés par l'équipe championne du Congo sur le terrain. D'abord, celui de la première mi-temps qui montrait les signes d'une équipe moins engagée, dépassée par l'enjeu de la rencontre d'autant plus qu'elle a terminé la première partie sans créer une véritable occasion franche de but. En plus, il y a eu beaucoup de déchets dans les transmissions et des mauvais choix dans



les dix-huit mètres. « Les bons joueurs sont ceux qui savent tuer le match au bon moment. Combien de fois on a eu des occasions ! Cela ne doit pas marcher comme ça. C'est désolant », a déclaré Alou Badra Diallo, le coach de l'AS Otohô visiblement contrarié par la co-

pie présentée par ses poulains, surtout en première mi-temps. Ensuite, les changements opérés dès la reprise lui ont permis d'afficher un autre visage. Couplé avec la fatigue de l'adversaire qui a joué tout le match avec les mêmes joueurs, l'AS Otohô avait de la place pour

Roland Okouri célébrant son but photo Rogalvy s'imposer sur un score conséquent. Hélas, ses joueurs ont fait les choses dans les détails. A défaut de l'emporter largement, elle s'est contentée d'un seul but inscrit à la 63e mn par Roland Okouri dont la reprise de la tête n'a pas permis au joueur kényan de sauver le bal-

lon sur la ligne. Moïse Nkounkou est passé tout près d'une ouverture du score à la 58e mn. Sa frappe enveloppée a obligé le gardien kényan à effectuer un arrêt de grande classe. Bissiki Magnokélé allait donner plus d'ampleur à cette victoire mais sa frappe s'est écrasée sur la barre transversale à la 73e mn. Chandrel Massanga a lui aussi manqué un but tout fait à la 82e. Sa frappe a rasé le poteau gauche du gardien qui était totalement battu. « C'est une victoire mais je pense qu'on pouvait marquer un deuxième but pour se mettre à l'abri parce qu'on avait la possibilité de le faire. Nous allons jouer le match retour et nous ne savons pas ce qui nous attend. Mes joueurs doivent s'appliquer. On doit encore travailler par ce qu'il nous a manqué l'application et le sang-froid. Il reste un match retour. On va se battre pour aller chercher la qualification au match retour », a commenté l'entraîneur de l'AS Otohô à la fin du match.

J.G.E.

COUPE DU MONDE SÉNIORS DAMES DE HANDBALL

Le Congo entre en compétition ce jeudi

Après plusieurs jours de stage bloqué en Turquie, les Diables rouges débudent la compétition ce 2 décembre face à la Corée du Sud, en Espagne.

Les Congolaises retrouvent la plus grande compétition du handball féminin après plus d'une décennie. Elles sont déjà en Espagne où se déroule la 25e édition du championnat du monde féminin de handball. Logé dans un groupe H très coriace, où l'on retrouve la championne d'Asie (Corée du Sud), le Danemark et la Tunisie, le Congo est appelé à tout donner, afin de ne pas faire piètre figure. Il débute, en effet, la compétition face à la Corée du Sud, avant d'affronter, le 4 décembre, le Danemark, puis deux jours après, la Tunisie. Le sélectionneur des Diables rouges, Younes Tatby, mise sur l'abnégation et le dynamisme de la jeunesse pour marquer le passage de son équipe, composée de joueuses évoluant au Congo et en France. Affronter les équipes plus expérimentées, travailler le mental des joueuses afin de les préparer à défier avec plus d'engagement les prochaines compétitions, telles sont, entre autres, les ambitions du Congo dans ce mondial. Novice, l'équipe du Congo, dans son en-



Les Diables rouges séniors dames/DR

semble, découvrir la compétition pour la première fois. Si Younes Tatby a dirigé l'équipe masculine du Maroc, lors du dernier mondial de la catégorie, c'est la première fois qu'il coache une équipe féminine. Seize Congolaises sont retenues pour défendre l'honneur du pays dans cette com-

pétition. Elles viennent essentiellement des clubs comme DGSP, Cara, Etoile du Congo, HBC Reims, Sainte-Maur, Bergerac et autres. Le championnat du monde féminin de handball réunit tous les deux ans les meilleures équipes nationales féminines, sous l'égide de la Fédération internationale de handball.

- Les joueuses retenues**
- 1- Bazekene Magalie (Cara)
 - 2- Kodia Ruth (DGSP)
 - 3- Yinga Diane (HBC Reims/France/Nationale 1)
 - 4- Ngombe Betchaidelle (Étoile du Congo)
 - 5- Hendo Mercianne (DGSP)
 - 6- Rutil Kimberley (Sainte-Maur/France/D2F)
 - 7- Jappont Kassandra (Bergerac/France/Nationale 1)
 - 8- Ntondele Avelle (Étoile du Congo)
 - 9- Diagouraga Fanta (Noisy-le-Grand/France/D2F)
 - 10- Okabande Patience (Blanzat Sport Montluçon/France/Nationale 1)
 - 11- Divoko Divoko Klenn (Cara)
 - 12- Nkou Joséphine (Paris 92/France/Ligue Butagaz Energie)
 - 13- Mouyamba Belvina (DGSP)
 - 14- Obangue Adoulou Richca (DGSP)
 - 15- Dorson Sharon (Le HAVRE AC Hand/France/D2F)
 - 16- Saraiva Rita (US Cagnes/France/Nationale 3).
- Rude Ngoma**

FRANCE

Panthéonisation de Joséphine Baker

« Ma France, c'est Joséphine Baker », a déclaré le président français, Emmanuel Macron, lors de la cérémonie de la première femme noire à être admise dans le temple républicain.

Joséphine Baker est la première noire, la sixième femme - après Sophie Berthelot, Marie Curie, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion et Simone Veil - la deuxième personnalité du peuple noir, après le Guyanais Félix Eboué (1949), à entrer dans la grande scène de l'histoire de la France, que représente le Panthéon, dédié aux personnes exceptionnelles, depuis une décision de l'Assemblée nationale en 1791. « Nous, qui sommes une nation de combats, fraternelle [...] qui n'est elle-même que lorsqu'elle est grande et sans peurs [...] Ma France, c'est Joséphine », a déclaré le chef de l'État, devant le cénotaphe de Joséphine Baker, qui a commencé son allocution en retraçant les moments forts de sa vie, de son enfance aux États-Unis, en passant par Paris pendant les années folles. « Joséphine Baker mena tant de combats avec liberté, légèreté, gaieté, beauté dans un siècle d'égarement », a dit Emmanuel Macron, détaillant toutes les

facettes de son histoire : « Héroïne de guerre, combattante, danseuse, chanteuse, Noire défendant les Noirs, mais d'abord femme défendant les humains, Américaine et Française ». Dans son soutien à l'entrée de l'artiste au Panthéon, le président de la République a déclaré: « Elle fit à chaque tournant de l'histoire les justes choix, distinguant toujours les lumières des ténèbres. Et pourtant, rien, rien n'était écrit ».

La vie de légende de Joséphine Baker

Vedette atypique, Femme, Noire, résistante, espionne, artiste de scène et icône des années folles, née le 13 juin 1906, à Saint-Louis, dans le Missouri, aux États-Unis, Joséphine Baker arrive en France en 1925, adopte la nationalité française en 1937. Plus qu'une personnalité, c'est une légende. La star met son talent musical à contribution dès les premiers mois de la seconde guerre mondiale, pour divertir les soldats français sur le front. Elle profite des réceptions

auxquelles elle est conviée dans les ambassades et les pays étrangers pour recueillir du renseignement, qu'elle transmet à Londres à l'encre dans ses partitions. En 1963, à Washington, elle s'exprimera après Martin Luther King et son fameux « I have a dream ». Les quatre facettes de la diva : sa vie d'artiste libre, de résistance, son militantisme des droits civiques, la mère de famille. Jean-Claude Bouillon-Baker, un des 12 fils adoptés de Joséphine Baker souhaite qu'on garde de sa mère « un message de tolérance, raciale évidemment, d'altérité aussi ». Sa panthéonisation intervient 46 ans après sa mort, le 12 avril 1975 à l'âge de 68 ans. Les cinq décorations de Joséphine Baker : chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939/1945 avec palme de bronze, médaille de la Résistance, médaille commémorative des services volontaires de la France libre, médaille commémorative française de la guerre de 39-45. Son corps reste à Monaco



Joséphine Baker

où elle a été inhumé. En hommage à « une femme libre », la station de métro « Gaité », dans le 14e arrondissement, sera rebaptisée « Joséphine Baker ». Le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal a salué « un magnifique symbole : Joséphine Baker incarne l'amour de la France qui peut venir aussi de personnes qui n'y sont pas nées ». Pour le romancier Pascal Bruckner,

membre du collectif « Osez Joséphine », cette panthéonisation « symbolise l'image d'une France qui n'est pas raciste, contrairement à ce que disent un certain nombre de groupuscules médiatiques ». « C'est la France qui m'a faite ce que je suis, je lui garderai une reconnaissance éternelle », faisait savoir Joséphine Baker.

Noël Ndong

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO

EXPOSITION VENTE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Pour vos cadeaux de fin d'année et de nouvel an, le Musée Galerie Bassin du Congo vous présente, du 3 décembre 2021 au 31 janvier 2022, une exposition vente de peinture et de sculpture des anciens et jeunes plasticiens du Bassin du Congo.

Lundi à vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 13h.



COMMUNIQUE

Dans le cadre de la mission d’audit de la dette intérieure du CONGO portant sur les arriérés commerciaux des exercices 2019-2020, des dépôts en consignation 2014-2020 et autres engagements émanant des ministères que réalise le groupement de cabinets ERNST & YOUNG CONGO-EXCO CACOGES au titre du contrat avec le Ministère des finances et du Budget, il est demandé aux représentants légaux des entreprises dont les noms figurent sur la liste ci-dessous, de se présenter munis de leur dossier, au siège de la Caisse Congolaise d’Amortissement (CCA) à partir de xxxx décembre au xxxxx décembre 2021 (Soit deux semaines à compter de la date initiale de publication) entre 9H et 17H.

NB : Se munir d’une pièce d’identité pour les personnes physiques. En dehors de la pièce d’identité, les représentants des sociétés devront se munir d’un document justifiant de leur qualité (statut de la société, une copie du RCCM). Une procuration dûment enregistrée auprès d’un notaire accompagnée d’une pièce d’identité pour toute personne représentant une tierce personne dans l’incapacité de se présenter.

Les opérateurs sont priés de se présenter avec leur passe sanitaire ou un test PCR de moins de 72h à l’entrée de la CCA pour avoir accès au bureau des auditeurs.

Les dossiers devront comporter des documents exigés par type de marché et par différentes rubriques de la dette intérieure prévues par la mission.

1. Entreprises /sociétés concernées par les arriérés commerciaux sur la période 2019-2020 et les engagements non encore mandatés émanant des Ministères du fonds routier sur la période allant de 2000-2017.

1.1. Liste des entreprises
(Cf liste ci-après)

1.2. Composition du dossier à fournir selon le type de marché

Pour les marchés de travaux :

1. Le contrat ou lettre de commande ;
2. Les différentes factures ;
3. Les preuves de paiement (pour ceux qui ont déjà reçu des acomptes) ;
4. Le certificat de service fait ;
5. Rapports établis par le bureau de contrôle ;
6. Le dossier fiscal.

Pour les marchés de fournitures

1. Le contrat ;
2. Le Bon de commande ;
3. Les différentes factures ;
4. Le bon de livraison ou le procès-verbal de réception ;
5. Les factures fournisseurs (factures d’achat des biens livrés) ;
6. Les documents d’importations (pour ceux ayant effectués les achats à l’étranger) ;
7. Le dossier fiscal.

Pour les marchés de services et de prestations intellectuelles

1. Le contrat ;
2. Les différentes factures ;
3. Le procès-verbal de réception ;
4. Le rapport fourni (uniquement pour les prestations intellectuelles) ;
5. Le dossier fiscal.



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.





Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d’ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d’écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N’Guesso
Immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



N° d'ordre	Bénéficiaires		
1	ANGENTREPRISES SARL-U.	80	ETS.BADLVTE BUSINESS.
2	ABAD SERVICES.	81	ETS.BKET WORLD BUSINESS.
3	AMMI SERVICES A.M.S.	82	ETS.BLT CONSULT.
4	ASCA-TELECOMS ASCA-TELECOMS-S.A.	83	ETS.BOMBE-H.
5	BUROTOPIRIS.	84	ETS.BONNE NOUVELLE.
6	CABINET D'ETUDES, ASSISTANCE EN MANAGEMENT ET CONSEIL JURIDIQUE CEAM.J CONSEIL	85	ETS.DIMI IMPORT-EXPORT
7	CHINA MACHINERY ENGINEERING CORPORATION CMEC	86	ETS.DM&J CONGO DM&J CONGO
8	CHINA ROAD AND BRIDGE CORPORATION CRBC	87	ETS.ELIKYA SERVICES.
9	CHINA XINMA ENGINEERING CONGO S.A.R.L.U.	88	ETS.GROUP SCHARIMEX.
10	COMATEG-MCG SARL.	89	ETS.LADY M.C. CONNECTION.
11	CONGOLAISE D'ETUDES DE CONSTRUCTION ET COMMERCE	90	ETS.LISE & ANGE.
12	COTEMA SARLU.	91	ETS.M.G.B..
13	CREDO-SERVICES C.S-SARL	92	ETS.MONZON-SARAH MONZON-SARAH
14	D.AVANTAGE D.A	93	ETS.PETER SERVICE.
15	D.S.A. CONGO D.S.A.C.	94	ETS.REVELATION DE L'EPOUSE.
16	DIF.	95	ETS.SAINT MARTIN SAINT MARTIN
17	DIFFUSION UNIVERSELLE.	96	ETS.VAN ENERGIES.
18	DISTRIGENE CONGO SARL.	97	FLORENT-SARLU
19	DIVINE DIFFUSION D D	98	FRANCIS BUSINESS
20	DOXA D- SARL	99	G.F.H. COMMERCE SERVICE ETS G.F.H
21	E.B-SERVICES S.A.R.L.U.	100	GENERALE DES TRAVAUX ET AMENAGEMENTS G.T.A SA
22	EMA GOLD CONGO.	101	GEOCONSULT INTERNATIONAL G.I
23	ESPELA SYSTEME E.S.	102	GFH COMMERCE & SERVICES S.A.R.L.U..
24	ETABLISSEMENT LG BUSINESS LG BUSINESS	103	GOB,S.A.R.L.U.
25	ETOILE D'ORDANAYA.	104	GRACE A DIEU G.D-SARLU
26	ETS THEO E.T.	105	GROUPE D'INITIATIVES POUR LE DEVELOPPEMENT GID-S.A
27	ETS « Fellyna » Fellyna	106	GROUPE EFFORT PLUS S.A.R.L.U.
28	ETS « B.M.V » B.M.V	107	GROUPE GHIS - SACKO G.G.S.
29	ETS « C;G; BUSINESS SCE ».	108	GROUPE NELZA G.N - SARL
30	ETS « EDO-SERVICE ».	109	GROUPEMENT LGM NORD-SUD.
31	ETS « HERI SAR » ETS « HERI SAR »	110	HITEC SERVICES SARL UNIPERSONNELLE.
32	ETS « PIERRE ARTHUR ET FRERE » PIERRE ARTHUR ET FRERE	111	IKABA S.A.R.L.U.
33	ETS A.M.E.N.	112	INSTITUT DES ETUDES DE L'INGENIERIE ELECTRONIQUE DE CHINE C.E.E.D.I
34	ETS AGRIPPA AGRIPPA	113	KOUMOU CONSTRUCTION K.C. SARLU
35	ETS BELIEVE BUSINESS.	114	KPM KPM SARLU
36	ETS BERNEY BERNEY	115	LA CONGOLAISE DE CONSTRUCTION SARL UNIPERSONNELLE.
37	ETS BVENUS-PLUS	116	LA VICTOIRE DIVINE V.D-SARL
38	ETS CAROLE.	117	LACONGOLAISE DE CONSTRUCTION LCC
39	ETS CARTIER.	118	LE RUSTEPH AFRICAN BUSINESS TRADING LE RUSTEPHA.B.T-SARL
40	ETS CISSE CIDI.	119	LSS CREATIVE.
41	ETS CLAUDE SERVICES.	120	M.H MULTI SERVICES M.H.M.S-SARLU
42	ETS CONGO INVEST.	121	MAISON AUBAINE M.A S.A.R.L.U
43	ETS COST SERVICES.	122	MARCY PRODUCTION.
44	ETS DES SERVICES (D.E.S);	123	NBY IMMOBILIER CONSEILS NBY
45	ETS DIVA & SAGESSE.	124	NGALA B.H.N.B.H
46	ETS ELISE & MARCEL.	125	OVERSEAS INFRASTRUCTURE ALLIANCE (INDIA) PRIVATE LIMITED (SARL).
47	ETS GOSCHEN.	126	POINTE RAIL LIMITED.
48	ETS GROUPE GLORIAM-DEI-PRESIDE E.G.G.D.P.	127	RENA SERVICES-SARL.
49	ETS HK PLUS CONSEILS.	128	SEAS SE.AS.SARLU
50	ETS ITOB.	129	SERVICE COMMUN D'ENTRETIEN DES VOIES NAVIGABLES RCA/CONGO SCEVN
51	ETS JPMS JPMS	130	SINOHYDRO TIANJIN ENGINEERING CO. LTD. SINOHYDRO TIANJIN
52	ETS K G FABIOLA	131	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE GESTION SCIG
53	ETS KIMYA.	132	SOCIETE LODETTE LODETTE
54	ETS LA PAILLE D'OR.	133	SOCIÉTÉ MONT - CARMEL 5 A SEC
55	ETS LOUIS SERVICES.	134	SOCIETE AIR COM.
56	ETS LOUIS FABPO.	135	SOCIETE ARCHITECTURE DU MARBRE S.A.R.L..
57	ETS M.A.	136	SOCIETE BARE SERVICES EXPRESS CONGO.
58	ETS MELEN-PARC.	137	SOCIETE C. DANDRES SARL C. DANDRES
59	ETS MILLENIUM SERVICES.	138	SOCIETE CAP INFORMATIQUE
60	ETS N.D SERVICES.	139	SOCIETE CHINA BEIJING RESIDENTIAL DEVELOPMENT AND CONSTRUCTION GROUP CORPORATION B.R.C.C-SARLU
61	ETS N.J.L.	140	SOCIETE CONGOLAISE INDUSTRIELLE YOEMB-BUSINESS C.I.Y.B
62	ETS OLLITA SERVICE.	141	SOCIETE DE CONSTRUCTION, DES TRAVAUX PUBLICS, DE TRAITEMENT DE PRODUITS PETROLIERS ET D'ETUDES SOCOTRAPE.
63	ETS PHANY.	142	SOCIETE DE PRESTATION INTER CONTINENTAL SOPRINCO S.A.R.L
64	ETS PHARMACIE DU DOMAINE.	143	SOCIETE DE TRAVAUX ET DE PRESTATION DE SERVICES SOTRAPS UNIPERSONNELLE
65	ETS PIERRE ARTHUR SERVICES.	144	SOCIETE DES PLAQUES ET MULTISERVICES S.P.A.M.S.
66	ETS S B CONSTRUCTION.	145	SOCIETE DES TRAVAUX PUBLICS Fellyna STP Fellyna
67	ETS S.T.C. CONGO.	146	SOCIETE GENERALE D'ELECTRICITE, PLOMBERIE ET CLIMATISATION SO.GE.PEC S.A.R.L.U.
68	ETS SERVICE- PRO.	147	SOCIETE H.P. GAUFF INGENIEURE GMBH & CO. KG JBG
69	ETS SOLEILS	148	SOCIETE MAMBOJI ANGOLA-CONGO SOMAC
70	ETS TFD.	149	SOCIETE N.O.M.
71	ETS TOUJOURS CAMARADE.	150	SOCIETE OKOUEMES.O-SARLU
72	ETS VICTORIA.	151	SOCIETE SOLUTION JUSTE CONFORT.
73	ETS VISION NET.	152	SOCIETE SUPREME.
74	ETS WHYNNIE SERVICES.	153	SOCIETE TOUT NET TOUT NET
75	ETS ZEMIRA BUSINESS.	154	SOCIETE UNIVERSEL DES SERVICES ET DES TECHNOLOGIES U.S.T
76	ETS » BOUYA ELABI JEAN LOUIS » B.E.J.L	155	SYLLA COMPAGNIE SYCO
77	ETS » CONGO-BATIMENTS » ETS » CONGO-BATIMENTS »	156	TES. LA GRACE.
78	ETS. « GALSA GROUP » GALSA GROUP	157	UNICON CONGO.
79	ETS. 6 S BUSINESS.		

LISTE DES TIERS A CONVOQUER RUBRIQUE MANDAT EXERCICE 2020

N° d'ordre	Bénéficiaires		
1	ETS KIMYA .	97	ETS «JOSEPH»
2	MIND CORPS.S.A.R.L.U .	98	ETS NDONGO BUSINES
3	ETS CAROLE .	99	LITOLA SERVICES
4	ETABLISSEMENT LG BUSINESS LG BUSINESS	100	ETS ETOILE POLAIRE
5	ETS ALPHA SERVICES .	101	ETS NJL
6	ETS ALVYN SERVICES .	102	ETS HONORA
7	SOCIETE AIR COM .	103	ETS CONGO INVEST
8	ETS BAMA HOLDING .	104	ETS E,G,U
9	ETS BMV BMV	105	ETS PRESTATION MULTI SERVICES .
10	SOCIETE DE TRAVAUX ET DE PRESTATION DE SERVICES SOTRAPS UNIPERSONELLE	106	HORT-ENTREPRISE
11	ETS MILLENIUM SERVICES .	107	ETS COST SERVICES
12	ETS ELVE - SERVICES - CONGO ESCO	108	JEN BUSINESS SARL
13	SOCIETE E2C .	109	ETS S.D BUSINESS
14	SOCIETE M4 BUSINESS .	110	ETS MADAME PROPRE
15	SOCIETE S2B .	111	ETS LANTANA SERVICES EXPRESS
16	ETS O O G C .	112	ETS MJA
17	GFH COMMERCE & SERVICES S.A.R.L.U. .	113	ETS CONGO-BATIMENT
18	ETS G.G .	114	LOGIQUE DEVELOPPEMENT CONSULTANTS
19	ETS NKOU SAGESSE .	115	CABINET DE MANAGEMENT ET D'ETUDE ENVIRONNEMENTALE
20	ETS. BKET WORLD BUSINESS .	116	SOCIETE GLOIRE-ENTREPRISE
21	ETS ITOB .	117	GROUPE CYRIAQUES.S.A.R.L.U
22	ETS BEN MAN DEWEN .	118	BP SERVICES S.A.R.L
23	ETS MD SERVICES .	119	SOCIETE INTERNATIONALE CONSTRUCTIONS ET NEGOCE ICONE
24	ETS «HERI SAR» ETS «HERI SAR»	120	CONGO BATIMENT ET COMMERCE GENERAL
25	SOCIETE SOLUTION JUSTE CONFORT .	121	MARCISA MULTI-SERVICES M.M.S
26	ETS WILFRID SCE ETS WILFRID SCE	122	SOFAC
27	ETS LITOLA SERVICES .	123	ETS. TENDRESSE
28	K.A.W.SERVICES .	124	ETS TARRA REGIS .
29	ETS. BONNE NOUVELLE .	125	ETS GROUPE DORLEM .
30	ETS. SUZI INTERNATIONAL .	126	ETS PRESTATION LUCAS .
31	ETS «NAFI» NAFI	127	ETS M N S .
32	PHARMACIE DE NUIT MEDINE .	128	ETS CLAUDE SERVICES .
33	ETS PHARMACIE IMMACULEE .	129	SOCIETE DES SERVICES ET DES PRESTATIONS SOSEP
34	ETS. GINOUE .	130	ETS VICTOIRE BUSINESS .
35	ETS PHARMACIE VALENCIA .	131	GROUPE CONFORT INTERNATIONAL GROUPE CONFORT INTERNATIONAL
36	ETS C.B INTERNATIONAL ETS C.B INTERNATIONAL	132	ETS MERVEILLE .
37	PHARMACIE DU TRESOR .	133	SOCIETE C. DANDRES SARL C. DANDRES
38	ETS «C;G;BUSINESS SCE» .	134	TES. LA GRACE .
39	ESPELA SYSTEME E.S .	135	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE GESTION SCIG
40	ETS TFD .	136	I CARE SERVICES .
41	GROUPE GHIS - SACKO G.G.S.	137	ETS. CELIA .
42	ETS. DM & J CONGO DM & J CONGO	138	ETS. BLT CONSULT .
43	ETS DAVINA SERVICE .	139	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MONTE CRISTO SCIMC
44	ETS AUDE .	140	ETS SOCOSER LTD .
45	ETS. BADL VTE BUSINESS .	141	SOMMI-CONGO S.C.
46	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE RESIDENCE LINCOLN-IMMOCO SCI-LINCOLN-IMMOCO	142	ETS. SOLEIL .
47	ETS «JUSTIN» ETS «JUSTIN»	143	ETS EMMA SERVICES .
48	GROUPE NELZA G.N - SARL	144	ETS. VAN ENERGIES .
49	ETS PHARMACIE DE NUIT CORONELA .	145	JAD PRESTATIONS .
50	PHARMACIE PONT SAINT - PIERRE PHARMACIE PONT SAINT - PIERRE	146	ETS SION .
51	ETS MB SERVICES .	147	ETS FROL ABANGO .
52	AGS CONGO DEMENAGEMENTS INTERNATIONAUX - SARL AGS CONGO SARL	148	ETS LOUISFA B P O .
53	SOCIETE DE MINES ET GRAVIER DU CONGO SMGC- SARLU	149	AREVCOM .
54	B.M.G.D. SARLU .	150	NGALA B.H.N.B.H
55	ETS « FAÎDA « .	151	ADF CONGO .
56	SERTRA .	152	M2R-COMPANY M.C.
57	«FRANCIS BUSINESS» .	153	ETS. RES SERVICES .
58	HARMUNIV SARLU .	154	SOCIETE LODETTE LODETTE
59	SOCIETE CAP INFORMATIQUE CAPINFO	155	CLIF DIFFUSION .
60	CONGO TRANSMISSION-SO C.T.SO	156	ETS SIM HELICES CONGO .
61	ETS LAVIE .	157	ETS «HERVE SCES» .
62	MTN INTERNATIONAL S.A MTN CONGO	158	NUMERICA GLOBAL SERVICES N.G.S.
63	WORLD BUSINESS AFRIQUE SARLU .	159	ETS. BILY MASTER .
64	CONGO EVOLUTION MULTI SERVICES CEMS SARLU	160	BUREAU D'ETUDES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS B.E.B.A.T.P.
65	ETS LOUIS SERVICES .	161	ELITO .
66	ETS BUFALO .	162	L.N.INVESTMENT .
67	ETS. BLED .	163	ETS PIERRE ARTHUR SERVICES .
68	DOXAD - SARL	164	BAMBI SERVICES B.S.-SARLU
69	AFRICA-ECO RESP .	165	GOB,S.A.R.L.U .
70	CONGOLAISE D'ETUDES DE CONSTRUCTION ET COMMERCE C.E.C.C. S.A.R.L	166	SOCIETE DE PRESTATION DE SERVICES ZOOTECHNIQUES ET AGRICOLES S.A.R.L.
71	SOCIETE FB CONGO EXPRESS .		UNIPERSONNELLE PRESZA - CONGO
72	SOCIETE AVENTUS & CO AC	167	SOCIETE BARE SERVICES EXPRESS CONGO .
73	ETS LIBERTES.C.C. .	168	BANETERIE S.A.R.L.U .
74	ETS. RIVERA .	169	KINGS INDUSTRIES .
75	Société CASPORT	170	S.A.R.L. SERRU-TOP .
76	ETS LA PAILLE D'OR .	171	AMENE-GROUP SARLU A.G.
77	ETS. MIMI PRESTATIONS .	172	KIMO FOAM S.A.R.L. .
78	ETS M.A .	173	ETS BARON SERVICES BARON SERVICES
79	ETS. A.V. SERVICES .	174	QUALITE OPTIMALE .
80	ETS J R GROUP J R GROUP	175	E.B SERVICES .
81	ETS M.S. .	176	SOCIETE DE PRESTATION INTER CONTINENTAL SOPRINCO S.A.R.L
82	RENA SERVICES-SARL .	177	PIERRE ANNE CONSTRUCTION P.A.C-SARLU
83	ETS VICTORIA .	178	G.D.O BOKOUANGO CONSTRUCTION .
84	ETS «STRABA» .	179	ETS PANORAMA .
85	NBY IMMOBILIER CONSEILS NBY	180	GROUPE D'INITIATIVES POUR LE DEVELOPPEMENT GID-S.A
86	BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS CONGO .	181	ETS. LOS SERVICES LOS SERVICES
87	ETS. EUDO CONTACTS EXPANSION .	182	PROJECT CONGO P.C-SARLU.
88	ETS. AVILA SERVICES .	183	CYRFLO BUSINESS CFB
89	ETS. ARMEL CELESTE AC .	184	JOE MARY S.A.R.L.U .
90	JOHN'S.SERVICE JOHN'S.SERVICE	185	SOCIETE MODE SERVICES M.S-SARL
91	ETS. NOHAN .	186	ENTREPRISE AFRICAINE DE CONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT AU CONGO EACA-SA
92	ETS GERPHA ALPHA CONTACT .		CONGO
93	ETS ELIOK .	187	SO.FI.P-SARLU .
94	REBORN	188	DIF .
95	ETS. NKIE .	189	RAMCO .
96	GLOBAL IMPACT .		

LISTE DES TIERS A CONVOQUER AUTRES ENGAGEMENTS EMANANT DES MINISTERES EXERCICE 2000-2017

N° d'ordre	Bénéficiaires		
1	3 AAA	58	INNOTECH
2	YVON & PRUDENCE	59	ISD
3	BCBTP	60	ISEPT
4	GID	61	ITOU MOU
5	ABTP	62	ITOYA
6	ACTP	63	LE FIGAB
7	ADL	64	LIKOUALA TIMBER
8	AETECH	65	LOB SERVICES
9	SETRAF	66	MAD
10	AFRIASIA	67	MAMFOUANA
11	AGRO CONSORT	68	MANA SERVICE BYBLOS
12	ANDRADE DEVEL	69	MANI SEVICES
13	APPRO SERVICES BTP	70	MASTER4X4 / JOEL ENVOL
14	ASIA CONGO	71	MB CONSTRUCTION
15	BCD	72	MBTP
16	BEBATP	73	MHB
17	BECC	74	MIAMBANZILA
18	BRENDA SERVICE	75	MISSAN
19	BEI	76	MOSSET
20	BOK SOLUTION	77	NATHALY'S
21	CBH	78	ENTREPRISE MVP
22	CENTRAL BTP	79	NGAK'S CONCEPT ING
23	CES	80	NOCOTEC
24	CGI	81	OLAS ENGINEER
25	CIB	82	OTS
26	CIC	83	PRIMEX
27	COCOA	84	RBE
28	CODECO	85	SAFERCO
29	CONGO STEEL CONSTRUCTION	86	SAGI CONGO
30	CONTRACTOR	87	SARCES SERVICES
31	COST / MONTBAC	88	SBTP
32	COTRAB	89	SCCPI TP
33	CTP	90	SEAS
34	CTS	91	SECOG CONGO
35	EBCS	92	SEP
36	ECBTP	93	SGAD
37	ECCO ROUTE	94	SGTP
38	ECGM LABO CONGO	95	SICAS
39	EFFIMETH	96	SIPHI BUSINESS
40	ELIS GITE	97	SOBAT TALANGAI
41	EMT / ÉTÉ-BINI	98	SOGEN
42	ESPOIR	99	SOPICOM
43	ETS GOLLIARD	100	SOPICOM / CARREF. RENO
44	EXCL BTP	101	SOPREF
45	GAB SERVICES	102	SOTRAB
46	GB	103	SOTRACO
47	GBA	104	SOTRANE
48	GEBACO	105	STGC
49	GEO TEC	106	TAMAN INDUSTRIES
50	GEO CONSULT	107	THALES ING
51	GETRAB	108	TRABEC
52	GISTP	109	VIRGULE PLUS
53	GNCAC	110	VISION DE L'AIGLE
54	GROUPE BOUKA	111	BRCC
55	GTI / AETECH	112	STVPA
56	GUANG FA	113	TBI
57	HUMO	114	VISION PLUS

LISTE DES TIERS A CONVOQUER RUBRIQUE DEPOT EN CONSIGNATION EXERCICE 2015-2020

N° d'ordre	Bénéficiaires selon fichier		
1	MANOU SERVICES M.S.SARL.U	25	FATOU SALL CO
2	ROYAL CONSTRUCTION ROC	26	CREDO-SERVICE C.S SARL CO
3	STE DE ZALTUS INVESTISSEMENT	27	ARCHITECTURE - IMAGERIE ET CONSTRUCTION CO
4	SOCIETE CONGOLAISE DE GESTION DES AFFAIRES	28	SOCIETE ZHENGWEI TECHNIQUE CONGO S.Z.T.C
5	SOCIETE DE VENTE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET CONSTRUCTION SOVEMAC CO	29	NATALIA SARLU CO
6	DELTA CONSTRUCTION CO	30	JET SERVICE CO
7	HULDA TRADING CO	31	SOCIETE OLYMPIC PALACE HOTEL O . P . H CO
8	BURO TOP IRIS	32	GAETANO ALOISIO & COSRL CO
9	SOCIETE MOKABI	33	AGS CONGO DEMENAGEMENTS INTERNATIONAUX - SARL AGS CONGO SARL
10	COJA JEUX AFRICAINS CO	34	DURELLE SERVICES
11	AVERDA CO	35	« GROUPE GHIS-SACKO » « G G - S »
12	BRCC CO	36	STE NOGA LOGISTIQUE
13	ETS BUSINESS TEC CO	37	PROJECT CONGO PC-SARLU
14	DORIAN CYTHIA LORENA DCAL SARL CO	38	JET SERVICE HAVACILIK
15	DORSAH INTERIM CO	39	ETS ALLIAGE MANAGEMENT
16	SOCIETE GALLEY CO	40	AMJET
17	HOTEL RESIDENCE MARINA CO	41	IBABMA ESTHER CLAUDIA
18	R.A.F S.A.R.L.	42	TRACTAFRIC
19	SOCIETE XOIL CO	43	GLOBE CAST
20	PUMA INTERNATIONAL CONGO S.A PICS.A	44	MARCISA MULTI-SERVICES MMS-SARLU
21	SOCIETE XOIL CONGO XOIL CONGO	45	ETS ELIKYA SERVICES
22	A.O.G.C DISTRIBUTION	46	AUDITEP SARL
23	CHINA ROAD AND BRIDGE CORPORATION CRBC	47	SOCOTRAF
24	SOCIETE ERIDAN CO	48	CFAO
		49	LIKOUALA TIMBERT

MANNEQUINAT

Annie Michèle académy bientôt implantée à Brazzaville

La construction d’Annie Michèle académy (AMA) est la volonté d’Annie Michèle Dinga-Ote, une congolaise basée en Suisse, depuis plus de trente ans. Premier mannequin noir à avoir fait les podiums de ce pays, qui l’a adopté au début des années 1990, Annie Michèle souhaite profiter de son réseau professionnel pour valoriser le métier sur le plan national et promouvoir son pays d’origine sur les scènes internationales.

En séjour à Brazzaville, après plus de vingt ans d’absence, Annie Michèle est non seulement ravie de retrouver les siens et de profiter de l’air frais qui souffle dans les rues de la capitale congolaise, mais elle a surtout à cœur de nouer des partenariats décisifs pour ouvrir officiellement AMA, en fin d’année prochaine. Cette école de formation se veut une plateforme qui permettra aux mannequins de mieux connaître le métier et d’être orientés vers les plus grandes agences de mannequinat en Afrique, Europe et aux Etats-Unis.

« L’objectif d’AMA est de transmettre avec de nouvelles visions le métier de mannequinat aux plus jeunes et leur montrer comment se mettre en valeur, s’habiller et se maquiller. Aussi, l’académie contribuera à rééduquer ses apprenant en vue de leur permettre d’assurer leur avenir », a fait savoir Annie Michèle Dinga-Ote.

Pour elle, ce projet vient à point nommé car après avoir travaillé avec de grandes marques de mode occidentales et tenu une agence de mannequinat à l’étranger, depuis près de 25 ans, il lui paraît raisonnable de faire profiter son expérience à son pays.

A côté du mannequinat, AMA entend également proposer des formations et coaching, en réorientation professionnelle, savoir-vivre, savoir-faire et développement personnel. « Sur la base de mon expérience et de biens d’autres mannequins, le mannequinat est un métier éphémère et ne permet pas toujours, comme c’est le cas au Congo, à ceux qui le pratiquent d’en vivre. A 30 ou 35 ans, le corps s’use, les chances s’amointrissent et très peu parviennent à briller comme Naomi Campbell. C’est pourquoi, je souhaite conseiller aux jeunes d’acquiescence d’autres compétences



Annie Michèle Dinga-Ote

en parallèle comme la coiffure, le maquillage ou autre pour se prendre en charge après leur carrière des podiums », estime la fondatrice de la future académie.

En amont de l’ouverture officielle d’AMA, sa responsable (Annie Michèle Dinga-Ote) a annoncé la tenue du concours « Best model of Africa » dans plusieurs pays du continent, à savoir : la République du Congo, République démocratique du Congo, Côte d’Ivoire, le Sénégal, Cameroun et Ghana. Au Congo Brazzaville, le concours se tiendra en août 2022 et l’appel à candidatures sera lancé quelques mois plus tôt, soit en janvier de l’année prochaine.

« Le concours Best model of Africa entend donner l’opportunité à tous les mannequins africains de s’inscrire où qu’elles soient : en Europe, en Asie, en Amérique. La vision étant de dénoter la beauté africaine, la beauté noire. Même les métisses pourront s’inscrire. Il suffit qu’elles aient une des nationalités africaines. Les inscriptions au concours se feront sur le site d’AMA, où nous sélectionnerons dans un premier temps vingt-six candidates, avant de retenir douze pour la finale et par la suite une lauréate », a détaillé Annie Michèle.

Merveille Jessica Atipo

« ... Transmettre avec de nouvelles visions le métier de mannequinat aux plus jeunes, leur montrer comment se mettre en valeur, s’habiller et se maquiller. ...L’académie contribuera à rééduquer ses apprenant en vue de leur permettre d’assurer leur avenir »

YOUTH CHALLENGE 2021-2022

La jeunesse invitée à concevoir des solutions innovantes

Dans le cadre du lancement au Congo du concours Youth challenge 2021-2022, les jeunes innovateurs sont appelés à concevoir des solutions pour performer les domaines de l’éducation, l’emploi et l’engagement civique. La date limite de participation est fixée au 31 janvier 2022.

Organisé par le Fonds des Nations unies pour l’enfance (Unicef) à travers la plateforme « Génération sans limites », le programme Youth challenge vise à inspirer et challenger les jeunes avec des idées brillantes, mais qui n’ont pas de ressources pour les concrétiser. Cela inclut les jeunes réfugiés, ceux qui font face à une discrimination quotidienne en raison de leur appartenance ethnique, de leur sexe ou de leur handicap et ceux qui sont désavantagés par la pauvreté. « Cette année, la priorité sera donnée aux jeunes venant des milieux les plus défavorisés et/ou marginalisés. A travers ce concours, nous voulons donner aux jeunes, en dehors de l’école formelle, des opportunités pour la formation et le développement des compétences », précisent l’Unicef.



La participation au challenge se fait par groupe de 3 ou 5 personnes âgés entre 14 et 24 ans ayant une nouvelle idée ou un nouveau projet, voire qui peuvent s’engager à terminer le processus de mise en œuvre de leur projet. Les équipes doivent tenir compte de la diversité de : appartenance ethnique, sexe, position géographique, religion, handicapés, etc.

Les projets ou idées doivent satisfaire les ambitions de la plateforme « Génération sans limites » qui sont de permettre aux jeunes de devenir de véritables producteurs et membres engagés de la société. Aussi, les projets doivent être jugés comme ayant du potentiel de durabilité et aider de façon réussie les communautés locales (village, ville), mais aussi être capable de réussir dans d’autre localité et contexte.

Pour postuler, chaque candidat doit remplir le formulaire de candidature et le déposer au bureau du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) à Brazzaville ou l’envoyer par mail. Les formulaires de candidature sont, entre autres, disponibles au bureau du Pnud, de l’Unicef, du ministère de la Jeunesse, à la radio citoyenne des jeunes ou télécharger le formulaire sur : www.unicef.org/congo/youthchallenge.

Notons que la grande finale du concours interviendra le 11 mars prochain pour une mise en œuvre des projets de mars à juillet 2022. Entre-temps, la présélection de 10 groupes finalistes est prévue pour février 2022. Les ateliers d’orientation, de conception et de finalisation des projets se tiendront à partir du 15 février 2022.

M.J.A.